



2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**  
par la soussignée, Linda Gauthier,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
de la susdite municipalité

**QUE** le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 2 mars 2020 à 20 h à l'édifice municipal, situé au 2335, route du Fleuve de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située au 124, rang Ste-Catherine, sur le lot 5 439 411 du cadastre du Québec.

**QUE** cette dérogation mineure portant le numéro **DM 96-2020** consiste à :

- **Autoriser une superficie totale pour l'usage de garage de 81,72 mètres carrés au lieu de 55 mètres carrés maximum, tel que prescrit par le tableau 5,1 du règlement de zonage de la municipalité n° 117-11;**
- **Autoriser un deuxième garage plutôt qu'un seul, tel que prescrit par le tableau 5,1 du règlement de zonage 117-11 de la municipalité n° 117-11;**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit à la secrétaire de la municipalité avant la tenue de la séance du conseil ou en se présentant à cette dernière pour faire valoir ses objections verbalement.

**DONNÉ** aux Éboulements ce 17<sup>e</sup> jour de février 2020.

LINDA GAUTHIER  
Directrice générale et secrétaire-trésorière